

PRÊT A TAUX FIXE

Classification Charte de bonne conduite: 1 A

SATEL

Votre BESOIN

- Vous souhaitez financer votre programme pluriannuel d'investissements tout en garantissant vos échéances sur toute la durée du prêt.
- Vous cherchez donc à sécuriser et simplifier la gestion de votre dette.

Notre OFFRE

Un crédit d'investissement à moyen ou long terme dont le taux d'intérêt, fixe sur toute la durée du prêt, permet de connaître dès l'origine le montant des échéances et le total des frais financiers. Ce prêt ne permet pas de bénéficier d'une éventuelle baisse des taux mais sécurise contre une remontée de ces derniers.

PROPOSITION DE FINANCEMENT

Objet	PARC D'ACTIVITES ATLANTISUD A SAINT GEOURS DE MAREMNE		
Montant		2 000 000,00 €	
Durée		7 ans	
Taux		0,60%	
Périodicité des échéances		Annuelle	
Montant des échéances		292 612,45 €	
Total des frais financiers		48 287,15 €	
Base de calcul des intérêts	30/360		
Différé d'amortissement	Néant		
Mode d'amortissement	Amortissement progressif à échéances constantes.		
Date de PDA ⁽¹⁾	A voir		
Frais de dossier	Forfaitaire 2 000 €		
Garantie	CAUTION 80% du syndicat mixte de Marennes Adour Côte Sud, composé du CD 40 pour 70% et de la communauté des communes MACS pour 30%		
Remboursement anticipé du capital (total ou partiel)	Possible à chaque échéance, moyennant un préavis contractuel et le paiement d'une indemnité actuarielle (non plafonnée).		
Versement des fonds	A voir		

⁽¹⁾ PDA : Point de Départ de l'Amortissement

CALENDRIER

Date de l'offre	01/12/2020
Validité de l'offre	Offre valable jusqu'au 27/12/2020 sous réserve de l'accord de notre établissement

Document non contractuel



Les principes d'Emprunt

☰ Les stratégies d'emprunt

- > L'emprunteur a la possibilité de choisir un prêt parmi plusieurs stratégies :
 - Stratégie « Taux fixe »
 - Stratégie « Taux indexé sur Euribor »
 - Stratégies « Taux indexé sur Euribor » capé, flooré

Ces stratégies se traduisent par des formules de taux qui utilisent notamment des options conformes à la loi d'encadrement des conditions d'emprunt des collectivités territoriales.

- > Chaque stratégie supporte un risque de taux
- > Le choix des caractéristiques d'un nouvel emprunt sera réalisé par l'emprunteur au regard des avantages et inconvénients de la stratégie elle-même, de ses objectifs et de l'exposition globale au risque de taux de son encours global

☰ Responsabilité de l'emprunteur

- > Il appartient à l'emprunteur de solliciter les avis internes et externes qu'il estime nécessaires ou souhaitables, pour vérifier l'adéquation des stratégies de taux avec ses objectifs et ses contraintes.
- > Il incombe donc à l'emprunteur de procéder à une évaluation indépendante, notamment des aspects financiers, juridiques et budgétaires des offres de financement proposées, afin d'apprécier les mérites et risques de chaque stratégie envisagée.

☰ Éléments présentés dans cette proposition de financement

- > Les informations sur les prix ou marges sont indicatives et sont susceptibles d'évolution à tout moment, notamment en fonction des conditions de marchés.
- > Les performances passées et les performances simulées ne garantissent pas les performances futures.